

Ecorces d'oranges confites

Une recette de Lucullent! Testé (et mangé) pour vous...

Les écorces d'oranges confites sont à la fois une conserve et une confiserie, traditionnellement préparée à partir d'oranges amères.

Principal ingrédient des célèbres orangettes où elles sont enrobées de chocolat noir, elles trouvent également leur place dans les pâtisseries, entremets et glaces, grâce à leur texture et leur arôme. Faciles à confectionner, elles sont bien meilleures lorsqu'elles sont réalisées de manière artisanale.

Quantité: 75 g - Difficulté: Facile - Préparation: 1 jour - Cuisson: 3 min - Durée: 1 jour

Ingrédients

- 1 orange bio
- sucre

Préparation

- 1. Éplucher l'orange : couper les extrémités côté pédoncule et à l'opposé, puis entailler la peau jusqu'à la chair, perpendiculairement par rapport aux extrémités, tous les 4 cm environ. La détacher délicatement du fruit sans l'abimer.
- 2. La tailler en lamelles plus ou moins larges, en fonction de l'utilisation que l'on souhaite en faire.
- 3. Mettre les écorces dans une casserole, recouvrir d'eau froide, porter à ébullition, couper le feu aussitôt et égoutter.
- 4. Répéter cette opération 2 fois de plus.
- 5. Peser les écorces, les remettre dans la casserole avec leur poids en sucre.
- 6. Recouvrir d'eau froide à 1 cm au-dessus des écorces et laisser confire à feu très doux durant une demi-heure.
- 7. Couper le feu et les laisser refroidir dans le sirop.
- 8. Lorsqu'elles sont tièdes, les déposer sur une grille et les laisser sécher pendant 24 h.

Remarques ou suggestions

• Le sirop restant peut servir à aromatiser et à sucrer d'autres préparations. Dans ce cas, le faire réduire s'il est trop liquide.